

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 OCTOBRE 2023

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62
mairie@jugonleslacs-cn.fr

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS - COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC (arrivé à 20h 11 mn), Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, Mme Gwendoline FELIN.

POUVOIRS : Mme Servane GESRET a donné pouvoir à M. Patrick MÉNARD
Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLÉGEAU
M. Denis KEURMEUR a donné à M. Jean-Charles ORVEILLON
Mme Christelle MEUNIER a donné pouvoir à Mme Gwenaëlle AOUTIN

Secrétaire de séance : Mme Malika TOUBLANC

Absent : M. Pierre AUVRET

Date de la convocation et d'affichage : 13 octobre 2023

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	18

Objet de la Délibération
n°2023-110

- **TRAVAUX :**

- **Divers Devis :**

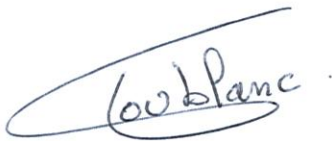
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord aux devis suivants :

- **Installation d'un limiteur de son sur la sono de la salle polyvalente :**
devis de Lamballe Musik : 4 226.21 € HT.

- **Devis pour achat d'un caisson de 13 m3 fermé** pour stocker les tables et chaises mises à disposition lors des manifestations : devis de l'Entreprise Rouillé de Vildé Guingalan d'un montant de 6 280 € HT.

- **Devis pour le terrassement et la plateforme du vestiaire modulaire du terrain de foot de Dolo**
- Devis de l'Entreprise SPTP : 33 340.50 € HT.

Le secrétaire de séance, Mme Malika TOUBLANC



Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

